



Régime disciplinaire

publié le 07/11/2008 - mis à jour le 23/06/2014

Sommaire :

- Régime disciplinaire

● Régime disciplinaire

Tous les membres du personnel sont habilités à réprimander ou sanctionner.

Le régime disciplinaire s'applique également aux services annexes d'hébergement.

Il convient de distinguer, selon la gravité, les punitions des sanctions disciplinaires.

Les manquements mineurs aux obligations des élèves, les perturbations dans la vie de la classe ou de l'établissement entraînant des punitions.

Les manquements graves et/ou répétés aux obligations des élèves, les atteintes aux personnes et aux biens entraînent des sanctions.

Échelle de punition

Niveau 1

- Rappel oral du RI
- Travail supplémentaire
- Excuses adaptées
- Cours à mettre à jour

Niveau 2

- Observation adressée à la famille
- Retenue d'une heure le mercredi après-midi
- Confiscation
- Excuses adaptées

Niveau 3

- Retenue de 2 heures le mercredi après-midi
- Retrait temporaire ou définitif de l'autorisation de sortie
- Exclusion ponctuelle de cours

Échelle des sanctions pouvant être assorties de mesures de réparation ou de confiscation

- Avertissement écrit notifié à la famille
- Blâme
- Exclusion intra-muros
- Exclusion temporaire inférieure à 8 jours
- Exclusion temporaire sans sursis (supérieur à 8 jours et inférieur à 1 mois) suite à la réunion du conseil de discipline

- Exclusion temporaire avec sursis total ou partiel (supérieur à 8 jours et inférieur à 1 mois) suite à la réunion du conseil de discipline
- Exclusion définitif avec sursis suite à la réunion du conseil de discipline
- Exclusion définitif sans sursis suite à la réunion du conseil de discipline

Les sanctions prononcées pourront être assorties de mesures de réparation telles que les Travaux d'Intérêts Généraux et/ou de mesures d'accompagnements (continuité pédagogique).

FAUTES

NIVEAU DE PUNITION

Absence du carnet de correspondance

Punition niveau 1

Déplacement non autorisé

Punition niveau 1

Manque de matériel scolaire

Punition niveau 1

Présence dans les couloirs en dehors des intercours

Punition niveau 1

Tenue vestimentaire inadaptée

Punition niveau 1

Refus de travail

Punition niveau 1

Port de couvre-chef dans les lieux couverts et fermés

Punition niveau 1 et/ou 2

Agitation, bousculade

Punition niveau 1 ou 2

Récidive d'une faute relevant d'une punition de niveau 1

Punition niveau 2

3 retards non motivés

Punition niveau 2

Matériel de communication ou audiovisuel en fonctionnement dans les lieux couverts

Punition niveau 2

Attitude incorrecte en classe ou dans l'enceinte de l'établissement

Punition niveau 2

Récidive d'une faute relevant d'une punition de niveau 2

Punition niveau 3

Insolence / manque de respect

Punition niveau 3

Atteinte à la propriété des locaux (avec intention de nuire)

Punition niveau 3

Sortie de classe ou de l'établissement sans autorisation
Punition niveau 3

Absence ponctuelle de cours pendant la journée
Punition niveau 3

Possession d'animaux
Punition niveau 3 + prise en charge par la famille

Consommation de tabac dans l'enceinte de l'établissement
Punition niveau 3 + sanction selon la loi

Récidive d'une faute relevant d'une punition de niveau 3
Sanction

Détention d'objets dangereux
Sanction + confiscation

Insultes, coups, violence, agression verbale, menace
Sanction

Jets de projectiles dangereux
Sanction

Jeux brutaux
Sanction

Dégradation des locaux
Sanction + réparation

Vol
Sanction

Atteinte visant à nuire à l'image de l'établissement
Sanction

Atteinte au principe de laïcité ou prosélytisme
Sanction

Utilisation de l'internet contraire à la Charte Informatique et de l'utilisation du matériel informatique
Sanction

Élève sous l'emprise de substances psychotropes (alcool, drogues...)
Sanction + prise en charge par la famille

Introduction et consommation de substances illégales
Sanction + confiscation

Détérioration ou usage intempestif du matériel de sécurité
Sanction + réparation

<http://www.phpmyvisites.net/>